

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 AVRIL 2017

Présents : MM. GUILLAUME, DAVASE, PILLIER, CHAMPION, CUREAUDEAU, HUBERT, IMHOFF et Mmes CLEMOT, NIVELLE et ROBINEAU.

Absente excusée : Mme BOURSIN, AUDEBRAND et BERNET-CARAMAM.

Absents : Mme HALIN et M. QUINCHARD.

Vote des taux de la fiscalité locale 2017

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour chacune des trois taxes ainsi qu'ils suivent pour l'année 2017 :

- 12.80 % pour la taxe d'habitation,
- 19 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 30 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Vente du tracteur

Monsieur le Maire a fait part au conseil d'une proposition reçue d'un particulier concernant l'achat du tracteur communal de 4 000 euros, lequel à verser un acompte de 500 € pour la réservation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé :

- de vendre le tracteur Renault pour la somme de 4 000 euros à un particulier,
- de sortir ce matériel de l'actif,
- d'autoriser le Maire à signer les documents se rapportant à la vente.

Demande de subvention de l'école intercommunale de musique du saumurois

Monsieur le Maire a fait lecture du courrier du Président du Syndicat Mixte de l'école Intercommunale de Musique du Saumurois concernant une demande de subvention pour l'adhésion à l'école Intercommunale de Musique qui représente une somme annuelle de 5 997.60 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- a refusé d'adhérer et de subventionner l'école Intercommunale de Musique du Saumurois.

Questions diverses

Le Conseil a établi le planning des permanences pour le bureau de vote des élections présidentielles.